

SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES - M^e Marion CORDIER, Avocats, 60-62 rue du Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES - T : 01 39 20 15 75 - cabinet@avocats-sillard.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux. Au Palais de Justice de VERSAILLES (78000) au Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 21 OCTOBRE 2026 À 9 H 30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

À CARRIERES-SOUS-POISSY (78955)

dans un ensemble immobilier dénommé «LES DEMEURES DES COTEAUX» sis 241, 243 et 248, 252 avenue Charles de Gaulle, figurant au cadastre Section AI n°583 Lieudit « 241 avenue Charles de Gaulle » pour 22a et 23 ca et Section AI n° 586 Lieudit « 241 avenue Charles de Gaulle » pour 18a et 1 ca, soit une surface totale de 40a et 34 ca.

Au 250 avenue Charles de Gaulle

LE LOT N°17 : Dans le bâtiment 1, escalier B, au 2^{ème} étage : **Un APPARTEMENT de 46,62 m²** de type F2, comprenant : entrée, salon/séjour, cuisine, chambre, salle de bains, rangement, wc. Avec les 202/10000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales. Les 343/10000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment 1. Et les 1046/10000^{èmes} des parties communes spéciales à l'escalier B.

LE LOT N°51 : Dans le bâtiment 1, escalier C, au sous-sol : **Un PARKING**. Avec les 15/10000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales. Les 26/10000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment 1. Les 75/10000^{èmes} des parties communes spéciales à l'escalier C. Et les 327/10000^{èmes} des parties communes spéciales à l'aire de circulation.

LES BIENS SONT LIBRES

MISE à PRIX : 41 000,00 €

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES. Consignation pour enchérir obligatoire en un chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de 4 100 Euros, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'avocat chargé de porter les enchères. Fait et rédigé à VERSAILLES, le 24 août 2026, par **Maître Marion CORDIER**, membre de la **SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES**, Avocats.

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de la vente qui peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, ou au cabinet de l'avocat **M^e Marion CORDIER**, membre de la **SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIES**, Avocat au barreau de Versailles, y demeurant 60-62 rue du Maréchal Foch, Tél : 01 39 20 15 75 / email : cabinet@avocats-sillard.com.

VISITES SUR PLACE LE : VENDREDI 09 OCTOBRE 2026 de 09H00 à 11H00 et de 11H30 à 13H30